



ACHCByz

NORMES ÉDITORIALES

Les normes s'appliquent à toutes les publications, à charge pour les éditeurs scientifiques de les communiquer à leurs auteurs et à l'ensemble des auteurs de les appliquer.

Présentation du manuscrit

LES MANUSCRITS

Envoyer son article au format Word, Mac ou PC, par fichier attaché. Il est nécessaire de joindre un fichier PDF dans le cas d'utilisation de caractères en alphabet non latin ou d'emplois de nombreux diacritiques.

L'auteur est prié d'indiquer son affiliation institutionnelle complète.

Un résumé en anglais de 50 à 250 mots doit être fourni. Il est inutile de traduire en anglais le titre de l'article.

Il est aussi demandé aux auteurs de signer le document contenant l'autorisation de diffusion en ligne et l'engagement à respecter une barrière mobile, que leur communiquera le responsable de l'ouvrage.

ILLUSTRATIONS

Elles peuvent aussi être fournies en format JPG, PDF, ou TIFF pour les photos et documents scannés. Un minimum de 300 DPI pour une reproduction à 100 % est exigé. Les plans et autres dessins au trait peuvent être fournis au format Illustrator, PDF ou TIFF. Pour les dessins au trait, prévoir une épaisseur de trait suffisante (0,25 pt une fois le document mis à l'échelle de publication).

Les illustrations sont à fournir chacune en un fichier séparé, dans leur format source (et non collées dans un document word).

Réunir les légendes des illustrations sur une feuille séparée, en mentionnant le crédit photographique. Seules seront publiées les images libres de droits ou dont les auteurs auront obtenu les autorisations de reproduction.

Le texte doit contenir les renvois aux figures, dans l'ordre de leur numérotation.

POLICES

Les polices à utiliser sous Mac ou PC peuvent être Times pour les caractères latins, IFAO-Grec Unicode ou Kadmos U pour le grec et le copte, Athena Ruby pour la sigillographie ; pour toute autre langue dont les caractères ne figurant pas en Times (géorgien, syriaque, slavons...), joindre obligatoirement les polices utilisées.

STYLES

Les petites capitales doivent être de vraies petites capitales (et non des capitales dans un corps plus petit que la capitale initiale).

De préférence pas de caractères gras ni soulignés, pas de justification ni de coupure.

Accentuer et diacriter les majuscules (exemples : Égypte, Moyen Âge, Überlieferung, Ševčenko), respecter l'orthographe des lettres spécifiques (ex. : Nuñez, Topkapı).

Siècles : français : en chiffres romains et petites capitales, I^{er}, X^e s. av./apr. J.-C. (et non 10e, Xe ou Xème). Anglais :

en chiffres arabes et en exposant (10th c.) ; BC/BCE, AD, etc. se mettent en petites capitales. Italien : en chiffres romains grandes capitales (VI secolo). Allemand : en chiffres arabes suivis d'un point (3. Jhdt). Dans toutes les langues, placer une espace insécable entre le chiffre et le mot pour siècle.

Une espace insécable entre le prénom d'un souverain et son numéro dynastique, écrit en chiffres romains grandes capitales (Constantin VII).

Points cardinaux : en toutes lettres et avec minuscule initiale sauf lorsqu'ils forment la caractérisation d'une région ou d'un monument (la Syrie du Nord, l'église Est).

Les crochets droits [] sont réservés à des commentaires de l'auteur ([sic]), par exemple pour encadrer les points de suspension dans une citation incomplète ; ils servent aussi de parenthèses à l'intérieur d'un couple de parenthèses ou à la suite d'une parenthèse fermante.

La typographie suivra les règles en usage dans la langue du texte pour la ponctuation et les appels de notes sauf pour la bibliographie, qui sera uniformisée suivant la règle exposée plus bas.

Les guillemets encadrent une citation, ou mot étranger ou tout autre mot mis en exergue.

Français : utiliser les guillemets à la française (chevrons doubles) « », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant ; pour les guillemets de deuxième rang, utiliser “ ” sans espace. Les incises sont encadrées du tiret court (–) avec espaces avant et après le tiret.

Anglais : guillemets doubles “ ” pour les citations de premier rang, guillemets simples “ ” pour les citations à l'intérieur d'une citation. Fermeture des guillemets après la ponctuation. Utiliser le tiret long (—) sans espaces pour les incises.

ABRÉVIATIONS

Articles en français : Pages : p. 52 ou p. 52-58 (et non 52-8, ni 52 *sq.* ou 52 suiv., autant que possible) ; (en français : p. et non pp.) ; pour une série de pages : p. 13 ; 45, n. 12 ; 58.

De même : pl. (planche[s]) ; col. (colonne[s]) ; n^o, n^{os} ; ill. ; suppl. (supplément) ; t. (tome) ; fasc. ; ms. ; mss ; vol. (volume) ; f. (folio[s]) ; ^r (recto) ; ^v (verso) ; etc. (précédé d'une virgule et sans points de suspension) ; m et cm sans point. Noter que le ^o de « n^o » est la lettre « o » en exposant, et non le signe pour degré (°).

Articles en anglais : Pages : p. 52 ou pp. 52–8 (noter le tiret moyen). Et pls. (planches), cols., no. et nos., MS et MSS, vols., f. et ff.

Pas de *op. cit.*, *o. c.*, *loc. cit.*, *l. c.*, *l. l.*, *art. cit.* dans les références bibliographiques.

NOTES

Placer les appels de notes en exposant, sans espace avant l'appel, en numérotation continue. L'appel se place avant la ponctuation pour le français, l'allemand et l'italien, après la ponctuation pour l'anglais. Après une citation, si la note concerne l'ensemble de la citation (par exemple pour en donner la référence ou la commenter), son appel se place après la fermeture des guillemets. Ce n'est que si la note commente le dernier mot de la citation qu'on lui attachera l'appel de note.

SUBDIVISIONS

Les titres, intertitres et sous-titres doivent être distingués du texte, en bas-de-casse, sans gras ni souligné. La hiérarchie doit être clairement indiquée (par numérotation si nécessaire) : elle sera rendue suivant la marche de la collection lors de la mise en page. Ne pas utiliser de tabulations.

CITATIONS

Utiliser en latin « i » pour i et j en minuscules ; « I » pour I et J en grandes capitales ; « u » pour u et v en minuscules ; « V » pour U et V en grandes capitales. Les citations en latin se font en italiques sans guillemets, les mots grecs et citations en grec se font en caractères grecs, droits et sans guillemets. Les citations dans les langues modernes sont en droit entre guillemets.

Règles pour les bibliographies

PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'auteur fournira une bibliographie finale, qui distingue les sources des études. Le cas échéant, une troisième rubrique de corpus (monnaies, sceaux, inscriptions...) peut aussi être insérée entre les deux.

Les sources se classent au nom de l'auteur ancien ou au titre en cas d'anonyme. On peut utiliser une forme latinisée, francisée, anglicisée ou autre comme tête d'entrée, qui servira dans les notes. La référence est ensuite développée.

Les corpus se classent au titre, à l'abréviation (choisie par l'auteur de la contribution) ou à l'auteur, selon les usages de la discipline. Exemples = *DOSeals*; Laurent, *Vatican*. La référence est ensuite développée.

Les études se classent par ordre alphabétique d'auteur et par ordre chronologique croissant sous chaque auteur.

Les ouvrages collectifs sont classés au titre, sans tenir compte des articles définis : *Le monde byzantin* se classe à M, *The Oxford dictionary of late antiquity*, à O ; les articles indéfinis en revanche sont pris en compte : *A history of...* se classe à A.

Les indications qui suivent sont inspirées de l'ISBD (International standard bibliographic description).

Alphabets : les références à des ouvrages en caractères grecs ou cyrilliques sont reproduites telles quelles, mais la tête d'entrée et les renvois dans les notes sont en caractères latins. Exemple : Paschalides 1999 : Σ. Α. Πασχαλιδης, *Νικήτας Δαβίδ Παφλαγών : τὸ πρόσωπο καὶ τὸ ἔργο του* (Βυζαντινὰ κείμενα καὶ μελέται 28), Θεσσαλονίκη.

Pour les langues en alphabet cyrillique, utiliser la norme ISO 9 (<https://www.translitteration.com/translitteration/fr/russe/iso-9/>). Sur cette page, choisir dans l'onglet de gauche la langue à translitérer).

Auteurs : indiquer les initiales. Les initiales doubles sont séparées par une espace insécable. On abrège à la première lettre ou au digraphe (Ch., Th., Ph.), au choix.

Petites capitales pour les auteurs : seulement les auteurs modernes, et seulement en position d'auteur (pas en position d'éditeur, traducteur, éditeur scientifique).

Majuscules dans le titre (titre de livre, d'article, de revue, de collection...) : pas plus de majuscules que dans une séquence en prose dans la langue concernée. Exemples : *Byzantium in the eleventh century*; *The journal of Roman studies*.

Ponctuation dans le titre : le signe deux-points (:) sépare le titre principal du sous-titre (appelé aussi complément de titre) ; exemple : *Byzantium in the eleventh century : being in between*. Le signe point (.) sépare le titre principal du titre dépendant (ouvrages en plusieurs parties) ; exemple : *Actes de Lavra. 1, Des origines à 1204*.

Guillemets à l'intérieur du titre : ils prennent la forme de la langue du titre. Exemples : Das byzantinische Militärkommando „Iberia“ ; Михаил Катафлор, императорский куратор Манцикерта и «Внутренней Иверии» ; Who was “Devgenevich” of the *Russian Primary Chronicle* and “Pseudo-Diogenes” of the Greek sources?

Titre : il figure en italiques pour les livres, en romain sans guillemets pour les articles ; le titre d'un article de revue est suivi d'une virgule puis directement du titre de la revue ; le titre d'une contribution à un ouvrage collectif est suivi d'une virgule, du mot « dans » ou « in » (selon la langue de rédaction du manuscrit proposé) et du titre de l'ouvrage collectif.

Édition : on peut mentionner s'il s'agit d'une 2^e ou n^e édition, en droit, après la ville et une virgule, en reprenant la formule imprimée sur l'ouvrage cité (« 2nd rev. ed. », « rev. & corr. »...) ; mentionner alors la première éd. entre parenthèses à la fin de la notice (1^{re} éd. 1961).

Mention de responsabilité : telle que sur la page de titre (pour la formule, que l'on abrège, et pour la langue) : hrsg. von, ed. by, publié sous la dir. de, a cura di, под ред...

Collection : mention souhaitable mais pas indispensable. Elle se met entre parenthèses après le titre ou après la mention de responsabilité le cas échéant et le numéro se met en chiffres arabes après une espace insécable.

Ville d'édition : telle que sur la page de titre : Wien, İstanbul, Ленинград, Санкт-Петербург, Ἀθήνα, Lugduni Batavorum...

Maison d'édition : déconseillée.

Pagination des articles : indiquer la totalité des pages.

SOURCES/PRIMARY SOURCES

De cer. : Constantin VII Porphyrogénète, *Le livre des cérémonies*, sous la dir. de G. Dagron & B. Flusin (CFHB 52, 1-5. Series parisiensis), Paris 2020.

Dionysiou : *Actes de Dionysiou*, éd. diplomatique par N. Oikonomidès (Archives de l'Athos 4), Paris 1968.

Malalas : *Ioannis Malalae Chronographia*, rec. J. Thurn (CFHB 35), Berolini 2000 ;

The Chronicle of John Malalas, a transl. by E. Jeffreys, M. Jeffreys & R. Scott (Byzantina australiensia 4), Melbourne 1986.

MB 1- : Μεσαιωνική βιβλιοθήκη ἢ Συλλογὴ ἀνεκδότων μνημείων τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας, ἐπιστάσια Κ. Ν. Σαθα [Κ. Ν. Sathas], Βενετία 1872-1894.

Scylitzes continuatus : *Ἡ συνέχεια τῆς Χρονογραφίας τοῦ Ἰωάννου Σκυλίτση (Ioannes Skylitzes continuatus)*, εκδ. Ε. Θ. Τσολάκης [E. Th. Tsolakis] (Ἴδρυμα μελετῶν Χερσονήσου τοῦ Αἴμου 105), Θεσσαλονίκη 1968.

Vita Basilii : *Chronographiae quae Theophanis Continuati nomine fertur liber quo Vita Basilii imperatoris amplectitur*, rec. Anglice vertit indicibus instruxit I. Ševčenko nuper repertus schedis C. de Boor adiuvantibus (CFHB 42), Berlin 2011.

CORPUS

DOC 5 : Ph. GRIERSON, *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks collection and in the Whittemore collection. 5, Michael VIII to Constantine XI, 1258-1453*, Washington DC 1999.

IGLS 21, 2 : P.-L. GATIER, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie. 21, Inscriptions de la Jordanie. 2, Région centrale : Amman, Hesban, Madaba, Main, Dhiban* (Bibliothèque archéologique et historique 114), Paris 1986.

ЛИНАЧЕВ, *Molivdovuly* : Н. П. ЛИХАЧЕВ, *Моливдовулы греческого востока*, сост. В. С. Шандровская, Москва 1991.

Wadd. : *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, recueillies et expliquées par W. H. Waddington, Paris 1870.

ÉTUDES/STUDIES

Chypre : entre Byzance et l'Occident, IV^e-XVI^e siècle, catalogue éd. sous la dir. de J. Durand & D. Giovannoni, Paris 2012.

DAGRON 1993 : G. DAGRON, L'iconoclasme et l'établissement de l'Orthodoxie (726-847), dans *Histoire du christianisme des origines à nos jours. 4, Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, sous la dir. de G. Dagron et al., Paris, p. 93-165.

DAGRON & DÉROCHE 2010 : G. DAGRON & V. DÉROCHE, *Juifs et chrétiens en Orient byzantin* (Bilans de recherche 5), Paris.

DELEHAYE 1909 : H. DELEHAYE, *Les légendes grecques des saints militaires*, Paris.

— 1955 : *Les légendes hagiographiques* (Subsidia hagiographica 18a), Bruxelles, 4^e éd. augm. (1^{re} éd. 1905)

— 1962 : *The legends of the saints*, transl. by D. Attwater, London.

Dictionary of bookmen : *Словарь книжников и книжности Древней Руси. 2, вторая половина XIV-XVI в.*, Ленинград 1988.

LITAVRIN 1960 : Г. Г. ЛИТАВРИН, *Болгария и Византия в XI-XII вв.*, Москва.

MANGO 2005a : C. MANGO, Constantinople as Theotokoupolis, dans *Images of the Mother of God : perceptions of the Theotokos in Byzantium*, ed. by M. Vassilaki, Aldershot, p. 3-15.

MANGO 2005b : *Byzantium : the empire of New Rome*, London.

TIB 15 : K.-P. TODT & B. A. VEST, *Tabula imperii byzantini. 15, Syria (Syria Prôtē, Syria Deutera, Syria Euphratēsia)*, 3 vol., Wien 2014.

ABRÉVIATIONS ÉPIGRAPHIQUES ET PAPYROLOGIQUES

Pour les recueils épigraphiques, recourir aux abréviations de l'AIEGL (Association internationale d'épigraphie grecque et latine), <https://aiegl.org/grepiabbr.html> (pour le grec) et à celles de l'*Année épigraphique* pour le latin ; pour les recueils papyrologiques, celles de la *Checklist of editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic papyri, ostraca and tablets* de J. F. Oates, R. S. Bagnall (BASP supplements 9), Oakville 2001, <http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/texts/clist.html>. Pas de virgule entre le chiffre latin du tome et le chiffre romain renvoyant au document.

CIL XIII 8553.

ILS II 5318.

P. Lond. V 1657.

LES RÉFÉRENCES À LA BIBLIOGRAPHIE

L'auteur a le choix entre un système « auteur + date » ou « auteur + premiers mots du titre ». Les références se font directement dans le texte, entre parenthèses, si elles sont courtes (notamment avec le système « auteur + date »), sinon en notes.

Exemples de références dans le texte

... (LAURENT, *Corpus* 2, n^{os} 8 et 254)... ... (MANGO 2002)... ... (*TIB* 15, p. 1252-1253)... ... (Ammien Marcellin XXII, 16, 15)... ... (*Chypre*, cat. 69).

Exemples de références en note

150. Voir *De cer.* II, 13, éd. Dagrón & Flusin, vol. 3, p. 82-91 ; commentaire vol. 4, 2, p. 673-678. *Dionysiou*, n° 14. Malalas XIII, 25, éd. Thurn p. 257 ; trad. Jeffreys *et al.* p. 181-182. *IGLS* 21, 2, n° 100, p. 105-106. DELEHAYE 1909, p. 50 ; ID. 1962, p. 68. Ammien Marcellin XXII, 16, 15 [ici, renvoi à une édition facultatif].

[Avec le système « auteur + premiers mots du titre » : DELEHAYE, *Les légendes grecques*, p. 50 ; ID., *The legends*, p. 68.]